



Amendes stationnement et dépôt de bilan

Par marlene35

J'ai eu une saisie à tiers détenteur de 340 euros sur mon compte bancaire

Après recherche il s'avère que se sont des amendes de stationnement majorées et au total il y a 16 créances pour un montant de 1600 euros

Le véhicule en question ne m'appartient plus depuis 2011, car il faisait parti de la Sté que j'avais à l'époque et j'ai déposé le bilan, donc l'administrateur judiciaire a récupéré la carte grise et devait reprendre le véhicule.

Mais j'avais laissé le véhicule à la personne qui normalement devait racheter mon entreprise et qui ne sais jamais présentée aux rdv chez le notaire (4 rdv)

Cette personne a donc été ajoutée à moi pour le dépôt de bilan

Tout cela pour vous dire sur le véhicule toile toujours, sans carte grise et sur c'est moi qui suis recevable des créances

J'ai fais un dossier de requête à la commission du contentieux à limoge et j'attends la réponse.

j ai prévenu l'administrateur judiciaire qui s'est fait tirer les oreilles pour rechercher le dossier archivé et qui ne veut rien faire ...Sauf que le 8 février l'administrateur judiciaire m'a renvoyé la carte grise en me disant que j'étais toujours le propriétaire du véhicule .

Je suis allée à la gendarmerie et là on me dit que je dois faire un certificat de cession du véhicule , comme quoi je l'ai cédé pour cause droit de bilan à l'administrateur judiciaire avec la date du dépôt de bilan et demander à l'administrateur de signer

Il le paraît évident sue ce dernier va refuser

Voilà à peu près ou j'en suis ! Et je ne sais plus ce que je fous faire